

## CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

**Date création :** 19/12/1988  
**Classification AMF :** Obligations & titres créance Euro  
**Indice Reference :**  
 100% ICE BOFA EURO GOVERNMENT INDEX  
**Devise :** EUR  
**Eligible au PEA :** Non  
**Affectation des sommes distribuables :**  
 C : Capitalisation  
**Code ISIN :** FR0010376020  
**Durée minimum de placement recommandé :**  
 > 3 ans

## Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant > 3 ans.

Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

## CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

**Valeur Liquidative (VL) :** 853,18 ( EUR )  
**Actif géré :** 16,59 ( millions EUR )  
**Derniers coupons versés :** -

## ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

**Société de gestion :** CPR ASSET MANAGEMENT

## MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

**Fréquence de valorisation :** Quotidienne  
**Minimum 1ère souscription :** 1 Part(s)  
**Minimum souscription suivante :** 1 Part(s)  
**Frais d'entrée (max) :** 1,00%  
**Frais de sortie (max) :** 0,00%  
**Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :**  
 0,34%  
**Commission de surperformance :** Oui

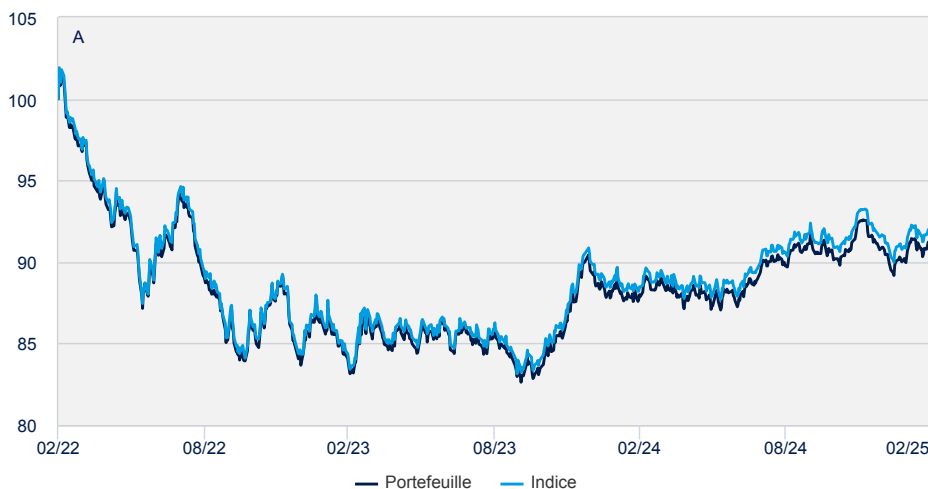
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

## STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

Le FCP investit dans des emprunts émis par des Etats ou garantis par des Etats, quasi-souverains, agences gouvernementales et supranationaux de la zone euro, quelle que soit la maturité. L'objectif de gestion consiste à obtenir sur la durée de placement recommandée une performance supérieure à celle de l'indice, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du fonds. En outre, les obligations vertes « green bonds » et les obligations sociales « social bonds » seront privilégiées avec au minimum un tiers de l'actif sur ce type de titres.

## ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

### EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



A :  
du processus de gestion

## PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) <sup>1</sup>

Depuis le	1 an 29/02/2024	3 ans 28/02/2022	5 ans 28/02/2020	10 ans 27/02/2015	Depuis le 19/12/1988
Portefeuille	3,71%	-3,00%	-2,57%	-0,20%	5,14%
Indice	4,14%	-2,69%	-2,36%	0,27%	-
Ecart	-0,44%	-0,32%	-0,22%	-0,47%	-

<sup>1</sup> Données annualisées

## PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) <sup>2</sup>

	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	1,61%	6,94%	-18,75%	-2,73%	4,49%
Indice	1,77%	6,71%	-18,22%	-2,60%	4,52%
Ecart	-0,17%	0,23%	-0,53%	-0,13%	-0,03%

<sup>2</sup> Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

## VOLATILITE (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement
Volatilité du portefeuille	4,49%	7,69%	6,70%	5,17%
Volatilité de l'indice	4,52%	7,65%	6,69%	-

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Les données sont annualisées.

Les informations figurant dans cette publication ne visent pas être distribuées, ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à la Société de gestion de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. Cette publication - ou chacun de ses éléments considéré en tant que tel - ne constitue pas une offre d'achat de titres ou appel public à l'épargne, ni un conseil en investissement, ni une quelconque sollicitation de CPR AM. Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement. Toute souscription doit se faire sur la base du prospectus actuellement en vigueur sur le site internet www.cpr-am.fr. Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle et n'engagent pas la responsabilité de CPR AM. Elles sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos, et elles ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans autorisation préalable.

Avant toute souscription, veuillez vous référer au Document d'Informations Clés (DIC)

## EQUIPE DE GESTION



**Julien Daire**

Responsable Gestion Monétaires Taux



**Valérie Quesada**

Gérant de portefeuille



**Christophe Dehondt**

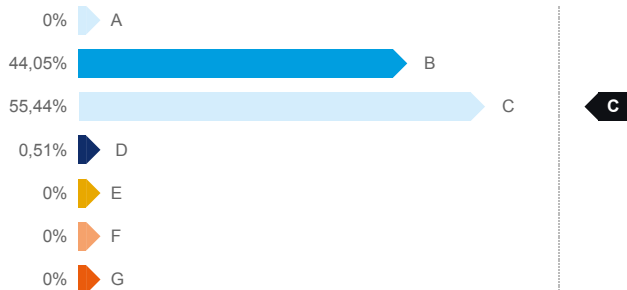
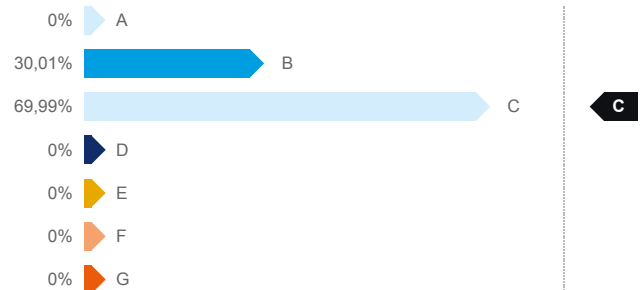
Gérant de portefeuille

Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque de crédit, risque de défaut, risque de taux et de marché, risque de liquidité, risque de contrepartie, risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

Les informations figurant dans cette publication ne visent pas être distribuées, ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à la Société de gestion de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. Cette publication - ou chacun de ses éléments considéré en tant que tel - ne constitue pas une offre d'achat de titres ou appel public à l'épargne, ni un conseil en investissement, ni une quelconque sollicitation de CPR AM. Nous vous recommandons de vous informer soigneusement avant toute décision d'investissement. Toute souscription doit se faire sur la base du prospectus actuellement en vigueur sur le site internet [www.cpr-am.fr](http://www.cpr-am.fr). Les informations contenues dans ce document n'ont aucune valeur contractuelle et n'engagent pas la responsabilité de CPR AM. Elles sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos, et elles ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans autorisation préalable.

**NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)**

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

**Du portefeuille****De l'indice de référence****Evaluation par composante ESG**

Indice : 100% ICE BOFA EURO GOVERNMENT INDEX

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	C
Social	B	B
Gouvernance	B	B
<b>Note Globale</b>	<b>C</b>	<b>C</b>

**Couverture de l'analyse ESG**

<b>Nombre d'émetteurs</b>	<b>13</b>
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	100%

<sup>2</sup>Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.**Définitions et sources****Investissement Responsable (IR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

**Critères ESG**

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, États ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
- o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les plus mauvais.